

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Pessa'h



Au Puits de La Paracha

Pessa'h - La nuit du Séder

Une nuit prédestinée aux miracles : chaque année, la même influence miraculeuse se manifeste à ce moment-là

L'intensité de l'énergie spirituelle qui rayonne pendant la nuit du Séder est incalculable. Le Créateur se détourne (si l'on peut dire ainsi) de toutes ses occupations pour accomplir à notre intention des miracles, à notre époque comme à celle de la sortie d'Égypte. Le Midrach (Panim A'hérin, deuxième version, 6) enseigne, en effet, à ce sujet : « Le D. de ce peuple est occupé à leur faire des miracles pendant cette nuit. »

La traduction araméenne de Yonathan Ben Ouziel également commente le verset « *Il advint que lorsque Its'hak devint vieux, sa vue s'affaiblit* » (27, 1) ainsi : « Its'hak appela son fils aîné Essav, le jour du quatorze Nissan et lui dit : "Mon fils, cette nuit, tous les serviteurs célestes louent le Créateur du Monde et les trésors du Ciel sont ouverts." »

Le Pirké De Rabbi Eliézer pour sa part enseigne (Chap. 32) que « la nuit du Séder, toutes les portes de l'abondance sont ouvertes ».

Dans toutes les générations, les Bné Israël méritèrent des miracles et des prodiges pendant cette nuit. La première fois, ce fut au temps d'Avraham Avinou lorsqu'il combattit les rois et qu'il les vainquit, comme il est écrit : « *Il se partagea cette nuit, lui et ses serviteurs, contre eux.* » (14, 15) C'est aussi cette même nuit de Pessa'h que le Saint-Béni-Soit-Il se révéla à Yaakov dans un songe nocturne lorsqu'il était chez Lavan. De même, toute l'armée de San'hériv périt la nuit du Séder. Et de nombreux autres prodiges se produisirent en ce jour qui sont énumérés dans le poème liturgique "Vayéhi Ba'h'tsi Halaila" ("Et ce fut au milieu de la nuit").

On pourra d'après cela saisir parfaitement ce qu'explique le Sefat Emet à propos du verset « *Il accomplit des grandes choses insondables et des prodiges incalculables* » (Yov 9, 10). Il faut, en effet, comprendre a priori ce que signifie ici le terme "incalculable". Fussent-ils des myriades, les prodiges accomplis possèdent néanmoins encore une limite.

« Mais, en réalité, répond-il, comme Hachem renouvelle chaque année les prodiges qu'il accomplit pour les Bné Israël, il en résulte qu'ils sont incalculables puisque qu'ils ne sont pas encore parvenus à terme. » Cela nous permet également de comprendre le langage employé par la Haggadah : « Et si le Saint-Béni-Soit-Il ne nous avait pas fait sortir d'Égypte, nous serions nous et nos enfants encore asservis en Égypte. » En effet, il n'est pas dit "nous aurions été asservis" au passé, mais "nous serions asservis" encore aujourd'hui. Car cela concerne l'Égypte de nos jours, chaque génération avec ses oppresseurs spirituels. Cette nuit-là, nous nous en libérerons grâce à la force spirituelle contenue dans la sortie d'Égypte qui eut lieu alors et qui se manifeste chaque année à notre époque.

La raison profonde en est que, cette nuit, toute la création se hisse à un niveau qui se situe au-dessus de l'ordre naturel. De fait, chacun a la possibilité de modifier son Mazal en bien. Certains y voient une allusion dans l'étape du Séder appelée Ya'hats et dans la coutume répandue de faire les Matsot du Séder de forme ronde. Elles représentent ainsi ce monde qui est rond. Dès lors, lorsque nous brisons la Matsa, nous évoquons par ce geste que nous sommes en mesure de briser l'ordre naturel de ce monde symbolisé par la forme ronde et de nous élever, grâce à cela, au-dessus des contingences naturelles.



De manière générale, tout ce qui se produisit à l'époque de la sortie d'Egypte se reproduit de nos jours. Le Zohar (2,38a) enseigne que cette nuit fut pour les Bné Israël illuminée comme par le soleil en plein jour. Et non seulement l'année où ils sortirent d'Egypte, mais chaque année, une immense lumière brille réellement comme au midi. Le Or Ha'haim développe cette idée à propos du verset « *Le D. qui les fait sortir d'Egypte* » qui est exprimé au présent. « (On l'explique) d'après ce que nous disent nos Sages, écrit-il, à chaque génération, l'homme est tenu de se considérer comme s'il était lui-même sorti d'Egypte. C'est pourquoi ceux qui connaissent le sens ésotérique de la Torah enseignent que chaque nuit de Pessa'h, les forces de sainteté se purifient de leur écorce et rejoignent le Klal Israël. C'est l'aspect particulier de la sortie d'Egypte. C'est pourquoi il est écrit "*Le D. qui les fait sortir*", car ce n'est pas seulement de la première sortie dont il est question, mais c'est chaque année qu'Il les fait sortir, comme il a été expliqué. »

Il ressort de ce qui précède que même si quelqu'un se trouve à un niveau spirituel très bas, à l'instar des Bné Israël qui étaient plongés en Egypte dans le quarante-neuvième degré d'impureté, il serait encore en mesure d'en sortir en s'élevant pendant cette nuit-là.

C'est ce que le Beth Aharon déduit du verset : « *Nuit, nuit de protection pour Hachem afin de les faire sortir de la terre d'Egypte* » (Chémot 12, 42) : « Ce verset, dit-il, est écrit au futur parce qu'Hachem est amené à les faire sortir perpétuellement chaque année pendant cette nuit-là, "*c'est cette nuit qui est pour Hachem une nuit de protection pour tous les Bné Israël dans leurs générations*" (fin du verset précédent, n.d.t), même dans les générations futures, car dans chaque génération, Hachem fait sortir Israël de l'Egypte cette même nuit. »

Dans la Haggadah de Pessa'h du Guevourot Israël (du Maguïd de Kojeritz) sont rapportées les paroles suivantes : « Dans

chaque génération, l'homme est tenu de se considérer comme s'il était lui-même sorti d'Egypte. Cela a commencé en Egypte qui était le début de toutes les délivrances jusqu'à la fin des temps. Chaque année, la nuit de Pessa'h, cela se renouvelle et on peut alors annuler tous les mauvais décrets et les transformer en bien. »

Cette nuit a un potentiel si important que le Pricha (chap. 473) rapporte au nom du Rav Amram Gaon que « la raison pour laquelle on ne prononce pas à Pessa'h la bénédiction de Al Hanissim est que c'est un jour de délivrance, et en cela, il est supérieur à n'importe quel miracle ». Le fait de prononcer une bénédiction sur ce miracle diminuerait l'ampleur de tout ce qui se produisit cette nuit-là. Car la délivrance qui se manifeste en ce jour entraîne que tout se retourne en bien.

Le Chabbat Hagadol 5598 (1838) Rabbi Eliahou Gutmakher surnommé "le Tsadik de Greiditch" fit un discours enflammé devant l'assemblée de ses fidèles au sujet de la sainteté immense de la nuit du Séder. A l'issue du Chabbat, il mit ses paroles par écrit et ordonna qu'on les diffuse dans le Klal Israël. Dans ce discours, il s'étend longuement sur la propriété miraculeuse de cette nuit. « Même celui, écrit-il, qui est né sous une mauvaise étoile que ce soit en ce qui concerne les enfants (les difficultés inhérentes à leur éducation), la vie elle-même (les problèmes de santé) ou la subsistance (les échecs pour l'obtenir) doit prier en cette nuit du Séder. Et il agira ainsi pour changer son Mazal en bien.

« Cela ressemble, poursuit-il, à quelqu'un que l'on aurait emprisonné dans un endroit entouré de hautes murailles fortifiées et infranchissables. Son unique espoir de pourvoir en sortir serait de s'ingénier à pratiquer un orifice unique dans cette muraille, sachant qu'après cela, il pourrait, en frappant autour de ce trou, l'élargir et parvenir ainsi à l'abattre tout entier. »

D'après cette parabole, il explique ensuite comment Mordékhaï décréta de jeûner depuis le 14 Nissan jusqu'au 16 Nissan.



Pourquoi se hâta-t-il autant et entraîna-t-il par cela d'annuler toutes les Mitsvot de la nuit du Séder alors que le décret d'Hamane ne devait s'appliquer que le 13 Adar, à savoir onze mois après ? En outre, cela est d'autant plus étonnant qu'il aurait été plus judicieux de fixer ce jeûne le jour du jugement, à Roch Hachana et à Yom Kippour, où les livres de la vie et de la mort sont ouverts devant D.

Mais, en fait, « *Mordékhaï comprit tout ce qui s'était passé* ». Il comprit que le décret d'exterminer tous les juifs ne venait pas du roi stupide qu'était A'hachvéroch mais du Roi du monde Lui-même. Il comprit également qu'aucune prière et aucune supplique ne pourraient annuler ce décret. Néanmoins, le seul et unique moment où il demeurerait encore possible de fendre tous les Cieux était la nuit du Séder, qui ressemble au trou minuscule dans la muraille infranchissable de la parabole.

Cette nuit avait déjà été définie depuis les temps anciens comme un moment de délivrance pour les Bné Israël : Avraham Avinou, le père du peuple juif, avait combattu et vaincu les quatre rois la nuit du 15 Nissan. Et il est écrit à ce sujet (Béréchit 14, 15) : « *Il se partagea lui et ses serviteurs cette nuit-là* », et Rachi de rapporter le commentaire de nos Sages : « La nuit se partagea ; la première moitié, il eut droit à un miracle, et la deuxième fut conservée pour la nuit de la sortie d'Egypte. » Et depuis ce temps-là, cette nuit a été fixée comme « *nuit de protection dans leurs générations* ». C'est pourquoi Mordékhaï décréta un jeûne précisément la nuit du Séder qui est le temps le plus approprié pour fendre les portes en fer qui nous séparent d'Hachem et élargir ainsi la brèche dans la muraille de la Rigueur Divine. S'agirait-il même d'un décret scellé d'un serment, il serait encore possible de l'annuler pendant cette nuit.

Le Tsadik de Gréiditch explique également par cela le verset (Isaïe 49, 8) : « *Ainsi parle Hachem, au temps favorable Je t'ai mortifié et au jour de la délivrance Je t'ai aidé* » ; au temps favorable, il s'agit de Yom Kippour où Je t'ai

ordonné cinq actes de mortification, et le jour de la délivrance, il s'agit de la nuit du Séder où le Saint-Béni-Soit-Il délivre Son peuple de toutes les épreuves. Cela ressemble, écrit-il, à un homme qui aurait demandé un prêt à son ami. Ce dernier, n'ayant pas l'argent à sa disposition, l'aurait envoyé alors chez l'une de ses connaissances en lui faisant savoir qu'il se porterait garant de l'emprunteur. Il en est de même de celui qui a besoin d'être délivré : même si cela était impossible, on lui trouverait quand même dans le Ciel un moyen de l'être d'une autre manière. Car cette nuit possède intrinsèquement la force du salut, à l'instar d'une source qui aurait déjà jailli par le passé et qu'il serait facile de recreuser pour la raviver à nouveau. De même, cette nuit, au cours de laquelle nos pères ont déjà vu se réaliser maints miracles est prédisposée à toute délivrance. » (paru dans Moria 1977-78)

« Et nous criâmes vers Hachem » : un temps propice pour voir nos prières exaucées et notre délivrance arriver

Les trésors du Ciel étant ouverts, sachons utiliser ce temps propice pour prier pour tous nos besoins (santé, éducation, subsistance) !

La nuit du Séder est un temps très propice à la prière car le Saint-Béni-Soit-Il et Son cortège céleste sont alors présents autour de nous et observent tout ce que nous faisons. L'amour du Créateur pour Ses enfants se réveille alors. Les portes de la miséricorde sont ouvertes et Hachem nous comblera de tous Ses bienfaits si nous le lui demandons. Le Maharil rapporte que la coutume de consommer un œuf le soir du Séder provient du fait qu'en araméen un œuf se dit "Bya" qui signifie également "la prière". Ce terme est également à rattacher à l'expression "Ba'ha Ra'hmana Bane Ou Parkinane", "D. nous désire et nous rachète". Ce signe nous rappelle qu'il faut profiter de ce moment pour supplier qu'Il nous rachète de toutes nos souffrances.

C'est un moment particulièrement approprié afin de prier pour la subsistance,



et cela pendant toute la fête. On demandera à Hachem de pourvoir à tous nos besoins. La Guémara (Roch Hachana 16a) enseigne en effet qu'à Pessa'h, nous sommes jugés sur la récolte. C'est donc le temps de supplier pour l'abondance.

La prière exprimée du fond du cœur atteint toujours son but. Certains Tsadikim ont ainsi expliqué le verset (Chémot 2, 23) : « *Et leur supplique monta vers D.* » : puisque les Bné Israël crièrent du plus profond de leur cœur, leur supplique traversa toutes les séparations et toutes les portes du Ciel. Ils n'eurent même pas besoin que les anges élèvent leur prière devant le Trône Céleste. Car une telle requête repousse tous les accusateurs et fait taire leurs arguments. Et ils ne peuvent ainsi s'opposer à ce qu'elle monte devant le Roi des rois.

Le Ahavat Chalom de Kassov expliqua une fois à ce sujet les versets suivants de manière allusive et tout à fait inédite (Béréchit 21, 25) : « *Avraham réprimanda Avimélekh au sujet des puits d'eau que les serviteurs d'Avimélekh lui avaient volés.* »

Avraham, qui représente le Tsadik, se tourne vers le Roi des rois auquel le nom Avimélekh (Avi, le Père, Mélekh : du roi, n.d.t) fait allusion et se plaint devant Lui « *au sujet des puits d'eau que les serviteurs d'Avimélekh lui avaient volés* » qui symbolisent l'abondance que les anges accusateurs empêchent les Bné Israël de recevoir. « *Avimélekh lui dit* », Hachem lui répond alors : « J'ignore qui a fait une telle chose », qui a retenu leur subsistance. Néanmoins, « toi non plus, tu ne Me l'as pas raconté », au moment où l'on raconte la Haggadah, tu ne M'as rien demandé concernant leur subsistance. « Et **Moi** aussi, Je n'ai rien entendu », même à Chavouot au moment de la lecture des dix commandements qui débutent par « *C'est **Moi** Hachem* », Je n'ai entendu aucune demande à ce sujet, « jusqu'à Ce jour » : c'est le jour de Roch Hachana (qui est appelé Le jour), seulement alors les Bné Israël ont prié pour leur subsistance, d'où le manque d'abondance.

Et principalement au moment où on lit dans la Haggadah « *Et nous criâmes vers Hachem* », c'est l'instant approprié pour prier et susciter la délivrance et la miséricorde Divine. Comme le décrit un Hassid qui témoigna de ce qu'il vit un soir du Séder chez son Maître le Reitz de Loubavitch. Ce dernier, parmi les différents commentaires qu'il prononça, dit la chose suivante : « Le monde se trompe en pensant que nous sommes différents de la génération de ceux qui sortirent d'Egypte parce qu'il nous manque Moché Rabbénou pour nous libérer de nos épreuves, chacun suivant ce qu'il traverse dans l'existence. C'est faux, car les Bné Israël en Egypte méritèrent qu'Hachem leur envoie Moché Rabbénou pour les libérer uniquement parce qu'ils "*crièrent vers Hachem*". Et il en est de même à notre époque : si nous savons crier comme il se doit, nous serons nous aussi délivrés sur le champ de toutes nos souffrances et nous mériterons ainsi de faire venir le Machia'h dans la joie, très bientôt. »

Lorsque nous serons tous rassemblés autour de la table du Séder et que le Saint-Béni-Soit-Il, accompagné de tout Son cortège descendra dans chaque foyer juif, cette nuit-là sera donc le moment d'accomplir les paroles de la Haggadah : « *Et nous criâmes vers Hachem* », et de Le supplier d'avoir pitié de chacun de nous dans les vicissitudes qu'il traverse. Il est alors certain qu'Il nous écouterait et nous exaucerait dans les moments de détresse.

Lorsque Rabbi Yéhochoua de Belze se rendit une fois en pèlerinage sur le tombeau de son père le Sar Chalom de Belze, il raconta à ceux qui étaient présents la terrible histoire suivante :

Un juif vivait à l'époque de Rabbi Eliézer de Lizensk (certains rapportent l'histoire au nom du Baal Chem Tov). Celui-ci ne manquait de rien à l'exception d'une descendance. Régulièrement, il rappelait son bon souvenir à Rabbi Eliézer en y associant un don pour le rachat de son âme. De fait, après plusieurs



années, il fut exaucé et il lui naquit un fils, à la joie générale.

Les années passèrent et Rabbi Eliézer quitta ce monde et, ô malheur, après une courte période l'enfant lui aussi mourut.

Le père ne perdit pas ses moyens. Il prit le corps sans vie de son fils et le porta sur le tombeau de Rabbi Eliézer. Il se mit alors à crier amèrement : « Saint Rabbi, c'est pour cet enfant que j'ai tant prié. Je n'avais pas l'intention, en te sollicitant tellement et en faisant d'aussi nombreux dons, qu'il arrive ce qui est arrivé. Je te laisse cet enfant. » Et il quitta les lieux.

Nous n'avons aucune idée de qui sont les Tsadikim de leur vivant et encore moins après leur mort. Car ils sont encore plus grands qu'avant (Houlin 7b). Et de fait, Rabbi Eliézer fit ce qu'il fit et... le jeune garçon revint à la vie. Voici donc ce que Rabbi Eliézer ordonna alors à ce dernier, d'une voix tonitruante : « Cher enfant, lève-toi et appelle à haute voix "papa, papa", avant que ton père s'éloigne du cimetière et que tu ne demeures, malgré toi, tout seul. » Rabbi Yéhochoua conclut alors en exhortant l'assemblée présente : « Nous aussi, crions "papa, papa" pendant que nous nous trouvons encore à proximité de son saint tombeau ! »

En ce qui nous concerne également, lorsque nous nous trouvons accablés en présence de notre Père Céleste, appelons le "papa, papa" tant que nous sommes encore proches de Lui. Et il est certain qu'Il entendra nos prières et nous exaucera dans tous les domaines (pour la santé, pour une longue vie, pour avoir des enfants et la satisfaction de les voir grandir dans le droit chemin, pour l'abondance, le mariage, la téchouva, etc...). Cette nuit, prédestinée aux miracles, est une source jaillissante de prodiges. Le bon sens nous fera donc lever, à ce moment-là, les yeux vers le Ciel et implorer la Miséricorde Divine afin qu'Elle déverse également sur nous Ses bénédictions de santé, de longue vie, d'abondance et de réussite au-delà du naturel.

« Vous mangerez des Matsot » : la propriété miraculeuse de celles-ci

La consommation de la Matsa possède de grandes propriétés spirituelles. Nous connaissons l'enseignement du Zohar (2, 183b) selon lequel elle est appelée "Mikhla De Asvata", l'aliment qui guérit, ou encore "Milkha De Méémnouta", l'aliment qui enracine la Emouna dans le cœur de l'homme.

Le Tiféret Chlomo explique que ces deux appellations du Zohar ne font qu'une car celui qui manque de Emouna est considéré comme nécessitant une guérison. La Matsa possède la propriété miraculeuse de guérir ce manque. Grâce à elle, l'homme mérite de reconnaître Celui qui a dit au monde d'exister.

Le Isma'h Israël écrit pour sa part : « Même les médecins non-juifs s'accordent pour dire que la Matsa est un remède pour la tête. Seulement, ils prophétisent sans le savoir. » En effet, grâce à la Matsa, l'homme mérite la Emouna, prépare et purifie grâce à elle le cerveau qui est situé dans la tête.

Le Tiféret Chlomo ajoute, quant à lui, que la Matsa possède la particularité de s'accomplir à l'intérieur du corps de l'homme à l'inverse de toutes les autres Mitsvot qui s'accomplissent à l'extérieur. C'est ce qui lui confère son caractère de remède spirituel qui permet, à lui seul, de déraciner tout le mal qui est en lui et l'aide aussi à s'attacher au D. Vivant.

De même, Rabbi Ména'hem Mendel de Riminov affirme que la consommation de Matsa permet d'annuler toute passion pour les désirs matériels.

Le Zohar (3, 151b), quant à lui, enseigne que la Matsa purifie l'âme juive de toutes ses scories et de tous ses défauts. Et pas seulement des fautes commises par le passé, mais elle a le pouvoir de la purifier aussi pour l'avenir. Le Isma'h Israël rapporte également que la Matsa réveille en nous l'amour d'Hachem. Par conséquent, après avoir été soulagé de tous les maux de l'âme en ayant mangé ce "pain de guérison", nos



aspirations seront tournées uniquement vers Hachem, Sa Torah et Ses Mitsvot. Car notre amour profond pour Lui surpassera toute passion pour le monde matériel. C'est ce qui est évoqué dans le mot "Afikomane" qui est l'acrostiche de l'expression : Afiko ('sortez', en araméen) Miné Métika ('les douceurs', en araméen). Car grâce à cette Mitsva, le juif se débarrasse de tous les plaisirs du monde matériel et s'attache au D. Vivant.

Quoi qu'il en soit, les paroles du Zohar ne perdent néanmoins pas pour autant leur sens littéral : cet aliment de guérison est également un remède pour le corps, comme cela est évoqué en allusion dans le mot Matsa qui est, en hébreu (מַצָּה) l'acrostiche de l'expression כָּל צָרָה חֲצִילִי, "sauve-moi de toute souffrance".

Dans la période qui précéda la seconde guerre mondiale, une personnalité Rabbiniqne nommée Rabbi Tsvi Kinstalikher, Av Beth Din de Hemanchtat-Saben, résidait en Roumanie (après la guerre, il habita Jérusalem et fut très proche du Rav Douchinski. Et Rabbi Yéhouda Horovitz de Djikov trouva refuge chez lui). Une année, au mois de Nissan, il ressentit de très fortes douleurs dans l'estomac. Il voyagea jusqu'à la ville de Klözinbourg pour consulter un spécialiste. Et ce qu'il avait craint se produisit : on lui annonça, après lui avoir fait subir plusieurs examens, qu'il était atteint d'une grave maladie et qu'il fallait sans attendre l'opérer afin de déraciner ce mal. Après avoir accusé le coup de cette mauvaise nouvelle, Rav Tsvi raconte qu'il ne put se résoudre à passer Pessa'h à l'hôpital. Confiant en Hachem, il décida de rentrer chez lui. Les médecins n'eurent pas d'autre choix que de repousser l'opération. Mais, ils le mirent en garde de ne rien consommer en dehors d'eau, de lait et de jus d'orange. A plus forte raison, il devait s'abstenir de manger du pain.

Il dirigea le soir du Séder comme à son accoutumée avec toute la ferveur nécessaire, dans la joie et l'allégresse. Et au moment de manger la Matsa, il décida de transgresser l'ordre des médecins. Et il en consuma lors

des deux soirs du Séder en la trempant dans du lait. Grâce à D., après le deuxième soir, les douleurs disparurent complètement comme si elles n'avaient jamais existé. Le Chabbat qui suivit Pessa'h, il monta sur l'estrade de la synagogue et révéla son mal à ses fidèles en ajoutant qu'il devait subir une opération. Il leur demanda de prier pour lui et d'invoquer la Miséricorde Divine. Les larmes aux yeux, il leur transmit des paroles de séparation, car D. Seul savait s'il se relèverait de cette intervention.

Plusieurs jours après, il voyagea de nouveau à Klözinbourg où le médecin procéda aux examens préopératoires. Quelle ne fut pas alors sa surprise en constatant que la maladie avait complètement disparu et qu'il n'en restait plus aucune trace dans l'estomac. Il était certain que son patient avait entre-temps été traité par un autre spécialiste. Très étonné, il lui demanda de lui révéler l'identité du médecin qui avait réussi à le guérir complètement. Rav Tsvi lui assura qu'il n'avait vu personne d'autre et qu'il n'avait fait que consommer le soir du Séder un petit morceau de Matsa, le pain de guérison !

Le médecin reconnaissant le caractère miraculeux de cette guérison lui avoua que la médecine était insignifiante au regard de la Volonté Divine.

L'auteur même de cette histoire décrit le déroulement de tous ces événements dans une lettre qu'il adressa à son ami et parent par alliance Rabbi Israël Woltz en concluant : « Prière de transmettre le contenu de cette lettre à mon fils. Qu'il sache lui aussi remercier et louer Hachem pour toutes les bontés qu'Il m'a prodiguées et qu'il puisse prononcer la bénédiction "qui a accompli des miracles à nos pères". » En outre, plusieurs témoins entendirent Rav Tsvi leur décrire la manière dont il ressentit que la Matsa agit pour lui enlever tous ses maux.

